

L'Espace de Ressources propose à ses usagers, étudiants du Pôle et extérieurs et personnels du CHU et de l'extérieur :

- une salle informatique (21 PC), des postes de consultations dans l'Espace de Ressources, une imprimante-copieur (carte payante)
- le WIFI
- des salles de travail fermées
- des formations à la recherche d'information
- une aide à la recherche et l'accompagnement pour des travaux de recherche
- des produits documentaires ciblés

### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h - 19h

Vendredi : 8h - 16h

2 rue Henri Le Guilloux  
35033 RENNES CEDEX 9

☎ 02 99 28 93 07

[labulle@pfps-churennnes.bzh](mailto:labulle@pfps-churennnes.bzh)

<https://www.ifchurennnes.fr/la-bulle/>

Retrouvez sur notre site web :

*Les infos pratiques, les actualités de la Bulle et du Pôle, l'accès à la Base de Données, d'autres ressources documentaires mises à votre disposition, une boîte à outil méthodologique,...*



## Espace de Ressources Formation-Recherche « La bulle »



# Le Guide du lecteur

## Comment rechercher des documents ?

Le fonds documentaire se compose de 17 000 références, dont 10 000 ouvrages, des DVD et plus de 40 titres de périodique, parmi lesquels 14 revues en ligne.

Le **catalogue en ligne** permet de faire des recherches (par mot-clé, auteur, titre,...). Il indique si nous possédons ce document, s'il est disponible, et où le trouver.

Le catalogue est accessible sur les postes informatiques de La bulle et à distance :

<https://www.ifchureennes.fr/la-bulle>

## Combien de documents puis-je emprunter ?

<b>Etudiant</b>	3 ouvrages = 21 jours 3 revues = 7 jours 2 DVD/CD = 7 jours
<b>Etudiant année mémoire</b>	5 ouvrages = 21 jours 3 revues = 7 jours 2 DVD/CD = 7 jours
<b>Etudiant extérieur</b>	3 ouvrages = 21 jours 3 revues = 7 jours 2 DVD/CD = 7 jours
<b>Personnel CHU</b>	3 documents : ouvrages = 21 jours, revues = 7 jours, DVD/CD = 7 jours
<b>Professionnel de santé extérieur</b>	2 documents : ouvrages = 21 jours, revues = 7 jours, DVD/CD = 7 jours

- **Retards** : rendre un document en retard entraîne une **suspension** du droit de prêt d'une durée égale à celle du retard.

- **Prolongation** : possible **1 fois**, si les documents ne sont pas réservés par un autre lecteur.

- **Réservation** : sur place, ou via votre compte-lecteur, sur le site de l'Espace de Ressources, vous pouvez faire une réservation. A son retour, le document est mis de côté pendant 3j : vous êtes prévenu par mail.

*Pas de carte pour emprunter, il nous faut simplement votre nom lors de l'emprunt !*

## A quoi sert mon compte-lecteur ?

- A accéder à mes abonnements numériques (réservés aux étudiants du Pôle), après m'être identifié
- A consulter ma liste de prêts en cours
- Faire des réservations

